



hydratec

Étude préalable au réaménagement de l'estuaire de l'Yères à Criel-sur-Mer (76)



Maître d'ouvrage

Commune de Criel-sur-Mer (Seine-Maritime).

Groupement de bureaux d'études

- Hydratec (mandataire) : volets techniques et environnement.
- Attica : volets socio-économie, urbanisme et paysage.

Année

2005.

Objectifs

Définition et étude des différentes possibilités de réaménagement de l'estuaire de l'Yères, suite aux dégradations répétées du front de mer, en menant une réflexion globale.

« Le Conseil Général de la Seine-Maritime étudie la possibilité de créer un véritable estuaire artificiel à Criel, une station balnéaire proche de Dieppe, pour pallier la disparition des galets qui protégeaient la plage des assauts de la mer ».

Le Monde—22 octobre 1989.

Des études techniques ont eu lieu en 1989 pour définir une solution au problème de dégradations du front de mer à Criel-sur-Mer. Elles sont restées sans suite. La commune a souhaité réactiver le dossier, en réfléchissant à un aménagement global et intégré.

Quatre solutions techniques ont été analysées :

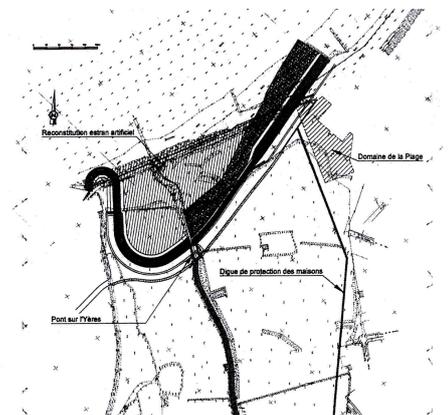
- renforcement du système actuel de défense (solution inadaptée pour le long terme),
- recul limité du front de mer, sans entrée d'eau de mer dans l'estuaire,
- recul limité du front de mer, avec entrée d'eau de mer dans l'estuaire,
- réestuarisation : réouverture de l'estuaire à la mer (estuaire qui avait été fermé à la fin du 19^{ème} siècle).

L'analyse a porté sur les aspects techniques, sur l'environnement, la socio économie, l'urbanisme et le paysage.

Le groupement d'étude a apporté à la commune de Criel-sur-Mer et à ses partenaires les éléments nécessaires pour engager la concertation en vue du choix d'une solution.

Missions d'hydratec

- Analyse des évolutions antérieures.
- Expertise hydro-sédimentaire.
- Analyse des contraintes techniques, environnementales et réglementaires.
- Définition des solutions envisageables.
- Comparaison des 4 solutions définies.
- Définition du coût et de la programmation de chaque solution envisageable.



Recul limité avec entrée d'eau de mer dans l'estuaire

Deux contraintes incontournables

L'estuaire de l'Yères a été fermé par une route à la fin du 19^{ème} siècle. Le front de mer est, depuis cette date, de plus en plus exposé aux attaques de la mer, suite :

- au recul des falaises : de l'ordre de 20 m en un siècle.
- à la très forte diminution du stock de galets en pied de falaise et au débouché de l'estuaire.

Ce phénomène est dû à l'exploitation des galets (maintenant arrêtée) et à l'arrêt du transit des galets par les jetées (port de Dieppe, centrale EDF de Penly). Il accélère le recul des falaises. La crise sédimentaire qui en résulte est forte et durable.



La falaise à Criel-sur-Mer

hydratec

Paris
Paris Sud
Paris Ouest
Lyon
Angers
Toulouse
Vitrolles